

Q. Quelle longueur de navigation aurait-on si ces améliorations étaient effectuées ?—R. Une longueur de 180 à 200 milles, depuis la Chaudière jusqu'au portage du Rat, d'après M. Dawson. J'ai fait moi-même ce trajet, et je crois que cette distance est à peu près correcte.

Q. Quelle nature de pays trouve-t-on par là ?—R. Depuis le fort Frances, il y a de bonnes terres couvertes de beaux bois, le long de la rivière La Pluie.

Q. Avez-vous pénétré dans la vallée ?—R. Oui, j'ai passé à l'intérieur et j'ai envoyé des hommes y chercher du bois ; j'ai vu aussi les notes des explorateurs ; les terres sont bonnes tout le long de la rivière La Pluie. De fait, nombre de colons se sont fixés dans cette région, et il est devenu nécessaire d'établir une agence de terres à Fort-Frances.

Q. Quelles récoltes a-t-on eues là ?—R. Nous avons nous-mêmes récolté de l'avoine et des patates, pour la consommation sur les travaux à l'écluse. Il n'y a pas de moulin à farine et on n'a pas encore semé de blé. Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont cependant déjà essayé la culture du blé.

Q. Quelle lisière de bonne terre trouve-t-on sur la rivière La Pluie ?—R. Je ne puis dire ; je n'ai jamais traversé la région en arrière jusqu'au lac.

Q. Lorsque vous avez fait le trajet jusqu'au portage du Rat, avez-vous traversé le pays en ligne droite, ou êtes-vous allé par le lac des Bois ?—R. Je suis allé par le lac des Bois.

Q. A-t-il été donné des licences de coupes de bois le long de la rivière et sur les bords du lac ?—R. Il en a été donné sur les bords du lac seulement. Les terres sont arpentées le long de la rivière, et les licences ne se donnent que pour les terres non arpentées.

Q. Savez-vous par qui ces licences ont été émises ?—R. Par le ci-devant gouvernement. M. Macaulay, de Winnipeg, en a obtenu une pour cent milles carrés ; M. Fowler une pour la même étendue, et M. Fuller une troisième pour soixante milles carrés, je crois.

Q. Où sont situées ces coupes ?—R. Sur le lac La Pluie et le lac des Bois.

Q. Y a-t-il de bon bois ?—R. On pense que ces coupes ont beaucoup de valeur.

Q. Pouvez-vous dire combien de colons sont allés s'établir là l'année dernière ?—R. Je ne puis dire. Lorsque j'y suis allé, il n'y avait pas un seul colon ; il y en a aujourd'hui environ quatre cents, d'après l'*Alberton Star*, journal publié à Fort-Frances.

Q. Ces colons sont-ils établis sur la rivière seulement ? Y en a-t-il sur les bords du lac ?—R. Il n'y a pas de colons sur les bords du lac.

Q. Pouvez-vous parler du pays compris entre la chute de l'Esturgeon et le portage du Rat ?—R. Je n'ai passé là que par eau. Je n'ai jamais été sur la ligne tirée pour le chemin de fer. J'ai suivi le tracé du Portage du Rat à Winnipeg.

Q. Vous avez dit que l'écluse aura cinq pieds et demi d'eau sur le seuil du busc dans les basses eaux ?—R. Oui.

Q. N'avait-on pas en vue à l'origine une plus grande hauteur d'eau ?—R. Oui, le plan a d'abord été fait pour une hauteur de sept pieds.

Q. Quand en a-t-on changé les dimensions ?—R. Au printemps dernier.

Q. Pourquoi a-t-on fait ce changement ?—R. Je ne le sais pas exactement. La dépense sera par là diminuée, et il y aura toujours assez d'eau pour les bateaux qui navigueront sur le lac. Cinq pieds et demi est le point le plus bas auquel les eaux puissent s'abaisser ; à part les temps exceptionnels d'abaissement en septembre et octobre, il n'y aura pas moins, je pense, de sept pieds et demi à huit pieds d'eau sur le seuil.

Q. La profondeur a été réduite d'un pied et demi ?—R. Elle devait l'être un peu plus ; mais lorsque je reçus des instructions à cet effet, j'avais déjà creusé, à l'une des extrémités, plus avant que ne comportaient ces instructions, et je continuai de donner à la tranchée une profondeur uniforme d'un pied de plus que celle indiquée, laquelle était de quatre pieds et demi, tandis que la profondeur effective est aujourd'hui de cinq pieds et demi. Je dis à mes hommes qu'il valait mieux être sûrs et creuser six